



Ma commune m'informe

Mardi 7 septembre 2021 www.ville-de-chimay.be // aude.dardenne@chimayville.be

Vous avez été touchés par les inondations survenues entre le 12 et le 16 juillet?
Vous pouvez introduire une demande d'aide auprès du Fonds des Calamités.

<https://www.wallonie.be/fr/inondations>

Formulaires en ligne sur notre site internet
www.ville-de-chimay.be

Contact : Mr Daniel Louette au 060/303.700
ou daniel.louette@chimayville.be

SNCB, TEC, De Lijn et STIB permettent aux personnes de plus touchées par les inondations des 14, 15 et 16 juillet de voyager gratuitement sur tout leur réseau, jusqu'au 31 octobre 2021.

Pour qui ?

Pour toute personne domiciliée dans une commune touchée par les inondations

ET dont les moyens de transport personnels sont indisponibles (voiture, moto, vélo,...)

ET/OU le logement est devenu inhabitable.

Contact : 060/303.700

La marche nordique, l'essayer c'est l'adopter !
Séance découverte le dimanche 19 septembre 2021

RDV stade du Châlon à Chimay à 9h45
Moniteurs agréés par l'Association Francophone Belge de Marche Nordique
Les bâtons sont prêtés— Participation 5 €

Préinscription obligatoire :

G. Monin 060/51 18 49
D. Van Lerberghe 0479/881 441
denis.vanlerberghe@skynet.be



En collaboration avec Viroinval Nordic Walking

Administration communale de Chimay
060/303.700

Ecole de promotion sociale

Rens. et inscriptions 060/21.18.24 ou
coursindustrielsetcommerciauxchimay@hotmail.com

**Les demandes d'arrêtés de police doivent se faire 15 jours à l'avance.
Merci d'y être attentifs**

Attention : Fermeture annuelle de la Piscine communale du 30 août au 12 septembre inclus

L'Echevine de l'Information, J. VAN TONGELEN // Le Bourgmestre, D. DANVOYE



